

Structure du site internet LBC/FT

- **Introduction**
 - Contexte
 - Objectifs
 - Méthodologie
- **Champ d'application**
- **Définitions**
- **Approche fondée sur les risques et évaluation globale des risques**
- **Organisation et contrôle interne**
 - Organisation et contrôle interne au sein des institutions financières
 - Gouvernance
 - Classification des risques
 - Politiques, procédures, processus et mesures de contrôle interne
 - Formation et sensibilisation du personnel
 - Whistleblowing interne
 - Organisation et contrôle interne au sein des groupes
 - Maisons-mères belges
 - Filiales et succursales belges
 - Points de contacts centraux en Belgique des établissements financiers relevant du droit d'un autre Etat membre
 - Exécution des obligations par des tiers
 - Brexit
- **Vigilance à l'égard de la clientèle et des opérations**
 - Evaluation individuelle des risques
 - Comptes, coffres-forts et contrats anonymes ou numérotés
 - Identification et vérification de l'identité
 - Personnes à identifier
 - Objet de l'identification et de la vérification de l'identité
 - Moment de l'identification et de la vérification de l'identité
 - Non-respect de l'obligation d'identification et de vérification de l'identité
 - Identification des caractéristiques du client et de l'objet et la nature de la relation d'affaires ou de l'opération occasionnelle
 - Vigilance à l'égard des relations d'affaires et des opérations occasionnelles et détection des faits et opérations atypiques
 - Cas particuliers de vigilance accrue
 - Vérification de l'identité au cours de la relation d'affaires et mise en œuvre de mesures alternatives à la clôture d'une relation d'affaires
 - Pays tiers à haut risque
 - Etats à fiscalité inexistante ou peu élevée
 - Relations de correspondance
 - Personnes politiquement exposées (PEPs)
 - Rapatriement d'actifs
 - Actions recommandées en cas de publications crédibles de cas de fraude massive ou de BC/FT dans la presse
 - Devoirs de vigilance et de-risking
 - Devoirs de vigilance et respect d'autres législations
 - Lutte contre les discriminations
 - Protection des données à caractère personnel

11.2023

- Services bancaires de base
- Accès des établissements de paiement aux services de comptes de paiement des établissements de crédit
- **Analyse des opérations atypiques et déclaration de soupçons**
 - [Analyse des faits et opérations atypiques](#)
 - [Déclaration de soupçons](#)
 - [Interdiction de divulgation](#)
 - [Protection des déclarants](#)
- **Transferts de fonds**
- **Embargos financiers et gel d'avoirs**
- **Conservation des données et documents**
- **Traitement et protection des données à caractère personnel**
- **Limitation de l'utilisation des espèces**
- **Contrôle exercé par la BNB**
 - [Nouveaux établissements](#)
 - [Reporting des institutions financières](#)
 - [Whistleblowing externe](#)
 - [Pouvoirs, mesures et politique de contrôle de la BNB](#)
 - [Coopération nationale](#)
 - [Coopération internationale](#)
- **Sanctions**
 - [Sanctions administratives](#)
 - [Sanctions pénales](#)
- **Liens et documents utiles**
 - [Principaux documents de référence](#)
 - [Autres liens utiles](#)
 - [Versions successives du site LBC/FT](#)